

Dans l'antiquité grecque, les différentes étymologies qui convergent vers la notion d'intelligence renvoient toutes, au départ, à une indication commune : celle de la perception. L'intelligence serait une qualité de la perception, éminemment pratique, qui se mesure à la faculté d'échapper à une situation de danger. Puis, progressivement, elle s'est mise à dépendre de la façon dont l'individu se sent lié aux autres par la justice.

À partir de là, elle s'éloigne de la notion purement pratique et devient protéiforme : « Une faculté rythmée, à la fois sensorielle, expressive, éthique, décisionnelle, cognitive, logique, fondée sur des jeux d'empathie visuelle et kinesthésique, et de maîtrise, par exemple dans les relations entre hommes et dieux ». (Michel Briand, « Des sensations au sujet éthique : la danse physico-mentale du *vóoc* dans la poésie "lyrique" grecque archaïque »).

Le terme « intelligence » tel que nous l'employons aujourd'hui est dérivé du latin *intelligere* qui signifie comprendre, c'est-à-dire « saisir par l'esprit », appréhender un savoir de manière pertinente. C'est l'aptitude à saisir un grand nombre d'informations et à créer des relations entre celles-ci. Elle se définit par conséquent en termes de quantité : produire de nombreux liens et de qualité : faire des liens pertinents.

Quand on parle d'un enfant surdoué aujourd'hui, c'est principalement la qualité des liens psychiques qui est déterminante. L'idée d'intelligence ne se résume donc pas au fait de « réfléchir beaucoup ». Elle n'est pas la mesure de la culture d'un individu, même si on peut penser que l'intelligence suppose la curiosité et la culture. Il est vrai aussi que plus un individu est cultivé, plus il dispose de « matière » pour mener une réflexion féconde et éclairée. Il y a ainsi une différence entre un « intellectuel », c'est-à-dire quelqu'un qui est porté vers la connaissance et la réflexion et quelqu'un d'intelligent.

Si l'intelligence est indépendante du « niveau de culture », c'est parce qu'il y a une différence entre le fait d'assimiler un savoir et le fait de comprendre, dans toute sa complexité, ce que l'on assimile.

L'intelligence est donc l'indicateur d'un « niveau de conscience », de la qualité d'un raisonnement en lien avec un objet.

2

FACTEUR G OU INTELLIGENCES MULTIPLES ?

Au niveau de la recherche, il existe au départ deux « idéologies » sur la théorie de l'intelligence. La première vision, unifactorielle (unitaire), est celle émise en 1904 par le psychologue anglais Charles Spearman. Elle serait une aptitude générale de l'esprit permettant à un individu, lorsqu'il est bon dans une épreuve fortement chargée en facteur g, d'être *a priori* plus performant dans un grand nombre de domaines. L'intelligence serait une « plus ou moins grande » énergie mentale (vitesse de traitement neuronal) qui permet une « plus ou moins grande » performance globale. Cela ne veut néanmoins pas dire qu'un individu ne peut pas être plus compétent dans un domaine que dans un autre : un mathématicien ou un littéraire, par exemple.

Cette vision de l'intelligence n'a jamais été remise en question, mais est souvent jugée réductrice, voire ostracisante, car elle ne rend pas compte de toutes les aptitudes particulières d'un individu. C'est pourquoi, en 1983, le psychologue américain Howard Gardner développa la théorie des intelligences multiples, ou théorie non factorielle, inspirée de l'observation des compétences spécifiques, ciblées, de certains autistes Asperger.

Cette conception pluraliste de l'intelligence permet de rendre compte d'une plus large gamme d'aptitudes sans lien nécessaire entre elles comme le sens du rythme, les aptitudes relationnelles, les possibilités d'expression par le corps... Ces deux visions ne s'opposent néanmoins plus de nos jours. Depuis Charles Spearman, d'autres psychologues factorialistes ont développé un modèle hiérarchique contenant le facteur g, des facteurs de second ordre et des facteurs spécifiques, ce qui a permis de trouver un consensus entre ces deux visions intégrant le facteur g et des compétences spécifiques.

Ces deux conceptions instruisent le débat sur la nature véritable de l'intelligence : est-elle la mesure du talent, de la compétence d'un individu ou de l'acuité du discernement, c'est-à-dire d'une aptitude générale potentielle ?

Il faut rappeler à cet égard que le talent, à l'inverse de l'efficacité intellectuelle, se mesure difficilement. Si l'on peut juger objectivement de la « plus ou moins grande » maîtrise d'une technique de dessin par exemple, chacun aura une appréciation différente de la valeur d'un travail en fonction de sa sensibilité et de sa culture. Le talent d'un artiste dépend également de la reconnaissance d'une œuvre à une époque donnée. Il est indépendant de l'efficacité intellectuelle.

L'INTELLIGENCE EST-ELLE HÉRÉDITAIRE ?

3

Oui, l'intelligence est héréditaire, mais quelle est cette part d'hérédité ? Y a-t-il un gène de l'intelligence ?

Quand il s'agit d'hérédité, on a toujours affaire à la conjonction de deux facteurs : celui de la combinaison de deux patrimoines génétiques (le père et la mère) et une part de hasard. Dire que l'intelligence est héréditaire ne signifie pas que l'intelligence est d'office héritée des parents. Il y a des « combinaisons génétiques » plus ou moins propices et un aspect aléatoire dans la transmission « d'aptitudes héritées ». Compte tenu de la multitude d'études sur le sujet, il est délicat d'affirmer un degré précis d'héritabilité (part de variation du QI attribuable aux gènes) qui mettrait tout le monde d'accord, mais il est possible de tirer de ces études une tendance générale.

Pour mesurer le degré d'hérédité, on va déterminer le coefficient de corrélation, c'est-à-dire la mesure de l'intensité de la liaison qui existe entre deux QI. Il vaut 0 quand il n'y a aucun lien, 1 quand le lien est positif et parfait. La corrélation d'une personne dont le QI a été testé deux fois atteint 0,86.

Dans le cas de vrais jumeaux élevés séparément, il atteint 0,74 (0,74 à 0,87 quand ils ont vécu dans le même environnement). Entre les parents et les enfants, il est de 0,45 (0,45 à 0,50 quand ils ont vécu dans le même environnement). Entre les frères et sœurs, de 0,40 (0,40 à 0,45 quand ils ont vécu dans le même environnement). La corrélation entre deux individus sans lien de parenté est de 0,01.

La part de variation de l'intelligence en fonction du patrimoine génétique est estimée à 50 % dans l'enfance et de 70 à 80 % à l'âge adulte, selon la plupart des études. L'individu a donc un QI plus proche de celui de ses parents à l'âge adulte. Cela veut dire qu'un enfant adopté pourrait avoir un QI plus proche de ses parents adoptifs dans l'enfance, en raison de l'influence de l'environnement, tandis qu'à l'âge adulte, l'environnement n'a plus d'impact sur l'individu qui exprime son potentiel plus en lien avec son patrimoine génétique.

Tous ces constats posent naturellement la question d'un possible gène de l'intelligence. À ce sujet, la recherche n'en est qu'à ses balbutiements. Certains gènes ont été identifiés comme étant à l'origine de

dysfonctionnements cognitifs pathologiques et de la déficience intellectuelle et certains gènes pourraient certainement être responsables de la précocité, mais nous ne savons pas encore lesquels.

L'INTELLIGENCE DÉPEND-ELLE DU NIVEAU SOCIOCULTUREL ?

4

De nombreuses études ont montré que la moyenne du QI augmentait dans les familles aisées, dont les parents occupent un poste qui demande une certaine technicité, un certain niveau de culture : les cadres, les professions intellectuellement supérieures, par exemple. Ces études ont suscité plusieurs interrogations : la précocité intellectuelle n'est-elle qu'une préoccupation des populations favorisées ? Y a-t-il un lien entre « l'intelligence » et la réussite sociale ?

L'aspect culturel est important pour l'épanouissement du potentiel d'un enfant. Un milieu qui foisonne de sollicitations lui permettra de mieux exprimer son potentiel. L'aspect social également. Un milieu favorisé induit *a priori* la possibilité d'offrir à un enfant un cadre plus sécurisant, voire structuré. Un parent préoccupé par des contingences matérielles, qui vit dans une situation professionnelle instable ou qui ne s'épanouit pas personnellement dans ses activités aura tendance à accorder des soins plus carencés à ses enfants, une attention moins soutenue.

Cela dit, rien n'indique qu'une position sociale élevée soit en lien avec le niveau de culture d'un individu, que la position sociale prédispose à l'ouverture d'esprit, qu'un parent de cette catégorie sociale soit donc davantage en mesure de répondre aux besoins particuliers d'un enfant surdoué.

De plus, d'autres études affirment que, du point de vue statistique, l'élévation de la position sociale d'un individu décline en dessous de la population moyenne dès que l'on dépasse un QI de 140. Compte tenu du fait que le quotient intellectuel est un indicateur des capacités d'apprentissage d'un individu, il semble évident qu'un QI supérieur à la moyenne offre des facilités permettant la réussite dans le secondaire. Pour autant, le fait qu'un QI trop supérieur semble nuire à la « réussite », montre qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre le niveau d'intelligence et le niveau social d'un individu.

La réussite professionnelle dépend de plusieurs facteurs : le conditionnement familial, le modèle de réussite familial et ce qu'il engendre en termes d'attente des parents quant à la réussite des enfants. Il dépend également des dispositions qu'un parent peut mettre en place pour

soutenir financièrement son enfant dans sa scolarité et, bien sûr, de l'ambition individuelle. En aucun cas, la réussite n'est donc proportionnelle à l'intelligence.

Être disposé à la réussite signifie bénéficier d'un cadre adéquat et être capable de s'adapter à la société pour y trouver sa place. Comme la société est structurée pour répondre aux besoins de la majorité, donc de la norme, l'adaptabilité d'un individu se révèle sans doute être plus aisée lorsque le potentiel se trouve lui aussi relativement dans la norme.

À PARTIR DE QUEL QI EST-ON SURDOUÉ ?

5

La mesure de 130 de QI sur l'échelle de Wechsler est considérée, par la plupart des praticiens, comme le seuil permettant d'attester d'un surdon intellectuel, si l'observation clinique corrobore ces résultats. Néanmoins, pour d'autres spécialistes, dont Jean-Charles Terrassier, référence en matière de précocité en France, ce seuil est relativement arbitraire et susceptible d'exclure beaucoup d'enfants en souffrance qui seraient concernés par la douance, mais dont les difficultés pourraient abaisser le résultat. Par précaution, on peut donc considérer qu'à partir de 125 de QI, il est possible de suspecter, éventuellement, qu'un enfant est surdoué.

En effet, si ce seuil peut paraître arbitraire, c'est parce qu'il a été déterminé historiquement et pour des raisons statistiques. L'objectif étant de modéliser l'ensemble des performances d'une population selon une loi normale représentée par une courbe de Gauss (une courbe en cloche). Cette répartition des résultats permet ainsi de prédire, en fonction du QI, le rang d'un individu par rapport à l'ensemble de la population et d'établir que le QI moyen se situe à 100, au point culminant de la courbe. À mesure que l'on s'éloigne d'un QI de 100, la courbe régresse et il y a moins d'individus concernés.

Cette distribution des résultats sur une courbe de Gauss sert aussi à établir un écart-type, c'est-à-dire la mesure de la dispersion des résultats. Cet écart-type correspond, sur l'échelle de Wechsler, à 15 points. La détermination de la valeur d'un écart-type permet de savoir que la grande majorité des Français ont un QI compris entre 85 et 115. À partir de deux écarts-types, c'est-à-dire 30 points au-dessus de 100 ou 30 points en dessous, donc un QI qui atteint 130 ou inférieur/égal à 70, on ne retrouve plus qu'une minorité d'individus (2,3 % de la population) et on peut envisager de parler de surdon ou de déficience intellectuelle.

6

À QUEL ÂGE PEUT-ON FAIRE PASSER UN TEST ?

On peut, théoriquement, passer la WPPSI IV à partir de l'âge de deux ans et demi. Celle-ci se découpe en deux parties en fonction de l'âge de l'enfant, dont la première, qui ne comprend que sept subtests, est agréable à passer et ludique. Il est néanmoins recommandé d'attendre que l'enfant ait six ans et lui faire passer le WISC V.

Un enfant de deux ans et demi ou de quatre ans ne va pas forcément s'investir dans un test, comprendre son enjeu et s'appliquer comme il le faudrait. Les résultats peuvent donc ne pas être fiables. En outre, c'est le WISC V qui sera demandé par un établissement scolaire pour un futur saut de classe. Celui-ci est bien plus complet et bien plus fiable.

Avant l'âge de six ans, le profil cognitif de l'enfant n'est pas encore définitif. Lorsqu'un jeune enfant a passé la WPPSI, il devra passer le WISC pour que soit confirmée sa précocité.